

AGADIR: L'ARGANE INTÉRESSE LA BIO-TECHNOLOGIE

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-05-2012 00:07:34

CONVENTION ENTRE L'ANDZOA ET L'AGROTECH DU SOUSS MASSA DRAA OBJECTIF: AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ ET ENCOURAGER LA CRÉATION VARIÉTALE PRODUCTION À L'HORIZON 2020 DE DEUX MILLIONS DE PLANTS

L'objectif premier de la démarche est d'encourager la création de variétés et la sélection de clones d'arganier ayant des performances agronomiques distinctes

Le développement de l'arganier passe par la recherche scientifique. L'Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (Andzoa) et l'Agrotech du Souss Massa Draa ont convenu de mettre en oeuvre un partenariat pour la réalisation d'un plan de coopération scientifique et technique. Une convention a été signée à cet effet en marge du Salon International de l'Agriculture à Meknès (Siam). La collaboration entre l'Andzoa et l'Agrotech porte sur un programme de recherche et développement sur l'arganeraie et l'arganier, est-il indiqué. Il est question d'amélioration génétique et d'obtention variétale par le biais de la sélection clonale entre autres.

Il s'agit aussi d'étude de la tolérance de l'arganier aux stress biotiques et abiotiques. La mise au point des techniques de conduite des vergers d'arganier modernes en vue d'améliorer sa productivité sans oublier la réhabilitation des agro-écosystèmes de l'arganeraie ainsi que la valorisation des produits et sous produits de l'arganier. Pour ce faire, l'Agrotech s'engage à mettre dans le cadre de cette convention ses compétences managériales et gérer les fonds qui seront alloués aux thématiques retenues. De plus l'Agrotech pourra faire appel à des compétences internationales lorsque les spécificités des projets l'exigent, stipule la convention. De son côté, l'Andzoa s'engage à contribuer au financement des actions au programme et de participer au suivi et évaluation des chantiers. Pour l'heure, il est question de mettre en place tout d'abord un comité de suivi conjoint entre les deux partenaires.

Ce n'est pas la seule convention qui a été conclue au profit de la filière de l'arganier en marge du Siam. Le ministère de l'Agriculture et la Fédération Interprofessionnelle Marocaine de l'Argane, ont scellé un partenariat pour la production, entre 2012 et 2020, de deux millions de plants d'arganiers. Et ce, pour satisfaire les besoins requis à la concrétisation des programmes de plantations et d'extensions au niveau des zones agricoles. Son objectif premier est d'encourager la création de variétés et la sélection de clones d'arganier ayant des performances agronomiques distinctes et de haute productivité, ainsi que la maîtrise des techniques de multiplication de cette espèce.

Tout compte fait, la rude concurrence à l'international qui marque aujourd'hui le secteur a eu pour conséquence de booster la filière et notamment les institutionnels. C'est très positif et très prometteur. Ce n'est que comme cela que le Maroc continuera à se distinguer au niveau de la culture de l'arganier

L'Économiste